

La compétitivité de l'électricité photovoltaïque pour le bâtiment

A l'échelle d'un projet de construction neuve ou de rénovation, l'électricité photovoltaïque est une source d'énergie locale compétitive écologiquement aboutie.

1) Les enjeux

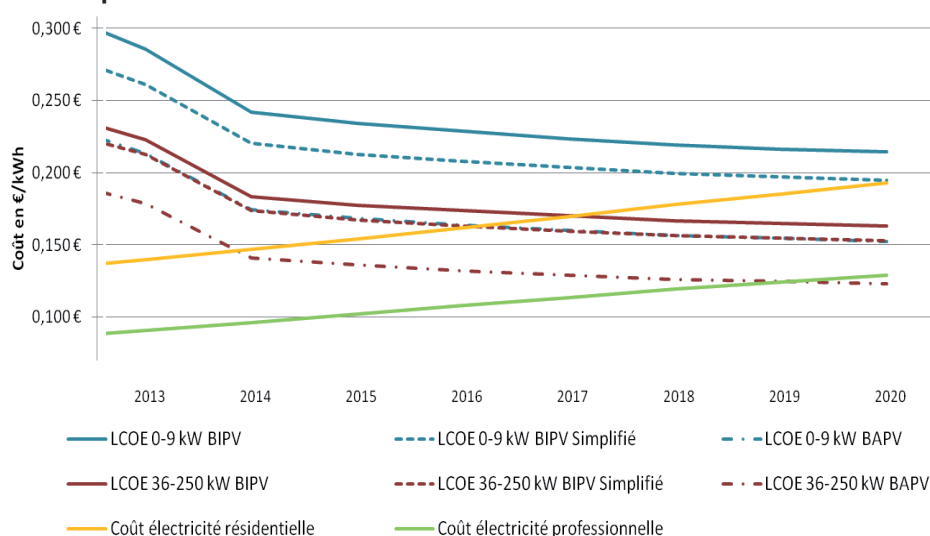
Le développement mondial du marché de l'électricité photovoltaïque (PV) renforce sa compétitivité face à l'électricité issue de sources conventionnelles. Partout mobilisable, la production d'électricité PV est particulièrement adaptée aux bâtiments avec la valorisation des toitures et des façades, pour une production au plus proche de la consommation. La compétitivité de l'électricité solaire résulte de la hausse du prix de l'électricité soutirée du réseau, et de la baisse du coût des équipements PV.

La baisse régulière des coûts de production de l'électricité solaire, conjuguée à la perspective haussière du prix de l'électricité conventionnelle délivrée par le réseau, permet d'envisager la « parité réseau » (électricité solaire compétitive vis-à-vis de l'électricité soutirée) à partir d'ici à 2014/15 dans le sud de la France. A court/moyen terme, consommer tout ou partie de sa production d'électricité solaire va permettre de se prémunir à due proportion contre l'inflation du prix de l'électricité, va devenir judicieux.

Actuellement, les principales barrières à lever pour atteindre cette parité réseau au plus tôt, relèvent du coût d'accès au réseau de distribution électrique et de la simplification des exigences administratives pour autoriser les systèmes apposés au bâti.

Le graphique ci-dessous est une représentation prospective de l'atteinte de la parité réseau pour différents types d'installations PV de 0 à 9 kW et de 36 à 250 kW, avec un ensoleillement moyen (1100h). Parmi les hypothèses prises en compte, celles d'une baisse rapide des coûts administratifs et d'accès au réseau est retenue.

Prospective d'évolution des coûts du kWh PV et l'électricité distribuée



2) L'offre des professionnels du solaire

La compétitivité d'une installation photovoltaïque pour un bâtiment est déterminée par le juste dimensionnement de l'installation par rapport aux surfaces disponibles, par le choix des matériels offrant le meilleur compromis coût/performance/qualité et par la mise en œuvre (voir fiche « L'offre de qualité des professionnels du photovoltaïque pour le bâtiment »).

3) Les propositions pour l'avenir

- Définir des règles de l'art orientant vers les solutions intégrées au bâti pour la construction neuve ou la rénovation globale et vers les solutions surimposées pour le bâtiment existant. Cette définition de règles de l'art précises, validées par les professionnels, contribuera à la baisse globale du coût de production de l'électricité PV.
- Redéfinir les coûts d'accès au réseau de distribution d'électricité, qui pèsent aujourd'hui sur la compétitivité des installations PV.
- Soutenir le développement de l'autoconsommation sur un modèle déclaratif.
- Définir un cadre réglementaire adapté incitant au développement de solution de stockage.

ENERPLAN, syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France pour la chaleur et l'électricité. Industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, exploitants ... Les membres du syndicat sont présents sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr - contact@enerplan.asso.fr